



**L'organe en charge des élections au Cameroun, Elecam, va procéder dès ce jour au toilettage du fichier électoral.**

L'année 2019 sera électorale (municipales et législatives), l'opération qui a donc démarré ce jour ( 02 janvier 2019) va s'achever le 31 août prochain,

D'après la loi électorale, la révision des listes des électeurs se déroulent chaque année au début du mois de janvier jusqu'à fin août. Les antennes communales d'Elecam à travers le pays se mettent déjà au travail pour recevoir les nouveaux inscrits. Les inscriptions sont autorisées à toutes personnes ayant 20 ans au moins

Les citoyens camerounais peuvent s'inscrire dans toutes les 360 mairies mais également dans les bureaux mobiles que déploie Elecam.

Rappelons que l'élection présidentielle de 2018, remportée par le président Biya, 6 667 754 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales.